



**SYNDICAT MIXTE POUR LA CREATION, L'AMENAGEMENT
ET LA GESTION DE L'AERODROME BRIVE-SOULLAC**

COMITÉ SYNDICAL DU MARDI 25 MARS 2025

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES EN SEANCE

ARTICLE L2121-25 DU CGCT

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi vingt-cinq mars à 16 h 00, le Comité du Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Brive-Souillac, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie de Brive, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Julien BOUNIE.

La convocation a été établie et affichée le mercredi 12 mars 2025.

Le comité syndical, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Eddie MARCOS, Conseiller Communautaire pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° DE DELIBERATION	OBJET DES DELIBERATIONS	DECISION
2025-5	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 28 JANVIER 2025	Approuvé
2025-6	APPROBATION DU COMPTE DE GESTION – EXERCICE 2024	Unanimité
2025-7	APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2024	Unanimité
2025-8	AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	Unanimité
2025-9	BUDGET PRIMITIF – EXERCICE 2025	Unanimité
2025-10	VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'EXPLOITATION A LA REGIE PERSONNALISEE DE L'AEROPORT DE BRIVE- SOULLAC – ANNEE 2025	Unanimité
2025-11	AMENAGEMENT DES LOTS DE LA ZONE D'ACTIVITES, CONCOURS DE MAITRISE D'ŒUVRE : DESIGNATION DU LAUREAT	Unanimité

A Brive, le 02 avril 2025
Le Président

Julien BOUNIE



**SYNDICAT MIXTE POUR LA CREATION, L'AMENAGEMENT
ET LA GESTION DE L'AERODROME BRIVE-SOULLAC**

L'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements et le décret n° 2021-1311 du même jour pris pour son application apportent d'importantes modifications aux règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements et notamment la suppression du compte-rendu des séances et la création de la liste des délibérations.

Les délibérations sont consultables sur le site Internet de l'aéroport Brive Vallée de la Dordogne : www.aeroport-brive-vallee-dordogne.fr, rubrique Espace Pro, sous-rubrique Actes administratifs

Date de publication : ../04/2025